

Créateur d'entreprise

9 étapes



pour réussir



Un projet de **création d'entreprise** ?

Nous vous proposons un parcours en 9 étapes pour vous lancer en toute sérénité.

Conscient de l'importance de vous accompagner durant vos premiers pas d'entrepreneur, **notre cabinet met à disposition toute son expertise** pour vous permettre une **concrétisation sereine et rapide de votre projet d'entreprise**.



1 Notre 1^{er} rendez-vous conseil

Une première rencontre est indispensable afin de **faire connaissance** et de vous présenter les grandes étapes pour **réussir le lancement de votre entreprise**.

C'est la découverte de votre projet et de son état d'avancement.

NOTRE + CABINET

- La vision d'un **spécialiste** de la création d'entreprise.
- Un premier rendez-vous **sans engagement**.

2 La collecte des informations

Parce que personne ne connaît mieux votre projet que vous, notre cabinet met à votre disposition, **un questionnaire interactif** en ligne afin de présenter votre projet plus en détail : votre profil, votre projet, étude de marché, données économiques et financières.

Vos réponses nous aideront à **construire votre prévisionnel financier**, indispensable à la **réussite de votre projet**.

NOTRE + CABINET

- Une **méthode pédagogique et innovante** pour enrichir votre dossier de création sans rien oublier.
- Une synthèse de vos informations à travers un **diaporama personnalisé**.



6 L'organisation administrative et comptable

Votre entreprise est désormais lancée ! Avant les premières ventes, commandes ou recrutement, il est essentiel de partir sur des **bases solides**.

Nous vous assistons dans la mise en place de vos procédures administratives et comptables en vous donnant les clefs pour avoir **une organisation administrative optimale**. **Gagnez du temps**, ne perdez aucun document, et **suivez sereinement la gestion de votre entreprise**.

NOTRE + CABINET

- Un rendez-vous dédié pour vous aider dans votre **organisation administrative**.

5 La rédaction des statuts et les démarches administratives

Vos statuts déterminent la vie quotidienne de votre entreprise.

Sécuriser la création de votre entreprise avec des statuts bien rédigés, **adaptés à votre situation et conformes à la réglementation en vigueur** est un gage de tranquillité et de réussite de votre projet.

En tant que spécialiste nous gérons pour votre compte les **formalités juridiques** relatives à votre création d'entreprise **de A à Z**.

NOTRE + CABINET

- Un savoir-faire reconnu et de **nombreux gains de temps**.
- L'assurance de statuts totalement **adaptés à votre situation personnelle et à vos besoins**.

4 La recherche de financement

Sans financement, difficile de faire aboutir votre projet. Nous vous **accompagnons auprès des établissements de crédit**. Nous vous aidons également à **négoier les meilleures conditions de services** (taux, garanties, cautions, etc.).

C'est aussi une période de **recherche des aides et subventions** qui peuvent vous concerner et ainsi permettre de **consolider votre trésorerie** au démarrage de la structure.

NOTRE + CABINET

- Notre **réseau local** auprès de **partenaires bancaires**.
- Notre connaissance des **aides et subventions** à destination des créateurs.

3 La formalisation du business plan

Le business plan permet de **structurer et présenter** de façon simple et efficace **votre projet** en démontrant sa création de valeur ainsi que sa faisabilité.

Durant cette étape, nous **déterminons votre future structure juridique**. Comme chaque cas est unique, nous nous appuyons sur notre outil dédié afin de mettre en place la **meilleure option vis-à-vis de vos souhaits et de votre situation personnelle**.

NOTRE + CABINET

- Un dossier de création complet.
- Une **étude de votre marché**.
- Un rapport synthétique de **votre choix de structure juridique**.

7 La mise en place d'une plateforme de gestion

Facturer vos clients, centraliser et régler vos factures fournisseurs, suivre votre niveau de trésorerie, le tout dans **un environnement digital unique, grâce à notre plateforme de gestion dédiée aux TPE** : Mon Expert en Gestion.

Installation et formation, notre cabinet s'occupe de tout pour une **prise en main rapide**.

NOTRE + CABINET

- Un **pilotage quotidien** : en temps réel vous accédez aux données essentielles de votre entreprise (indicateurs clés de performance, suivi de trésorerie, approche de résultat, comparaison au budget).
- Un **portail unique** : centralisez l'ensemble de vos données de gestion (ventes, achats, trésorerie) dans une seule et même plateforme.
- **100% mobile – 7j/7 et 24h/24** : vos outils de gestion sont accessibles depuis n'importe quel support et disponibles à tout moment.

8 Le co-pilotage de notre cabinet

Vous n'êtes jamais seul. Notre plateforme collaborative Mon Expert en Gestion nous permet d'accéder, à tout moment, à l'ensemble de vos données chiffrées. Ce double accès nous permet une **réactivité maximale** pour vous accompagner dans votre quotidien.

NOTRE + CABINET

- Une connaissance poussée de votre entreprise : grâce à notre plateforme collaborative nous sommes **informés en temps réel** de l'évolution de votre structure.
- Un **échange quotidien avec votre cabinet** : nos équipes sont présentes à vos côtés pour des échanges réguliers sur votre activité.

9 Votre diagnostic 1^{ère} année

Premier exercice terminé ! Il est temps de faire ensemble un point complet sur **les résultats de l'exercice, vos points forts et les sources d'amélioration**. Au travers d'un diagnostic imagé de vos comptes annuels nous analysons les résultats passés, et **bâtissons un nouveau budget** pour envisager au mieux l'avenir.

NOTRE + CABINET

- Une **présentation dynamique et pédagogique** de vos comptes annuels.
- Un entretien « imagé » et interactif avec notre outil de **pilotage budgétaire**.



Laissez-vous **guider** !

Laissez-vous guider !



ceg